

DIES ACADEMICUS 2010
Inciter, créer, former

Samedi 6 novembre 2010
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Dossier de presse

DOSSIER DE PRESSE

Allocution de Mme Martine Rahier
Rectrice de l'Université de Neuchâtel

Allocution de M. Matthieu Lavoyer
Etudiant (master en histoire)

Allocution de M. Dick Marty
Président du Conseil de l'Université

Allocution de M. Philippe Gnaegi
Conseiller d'Etat
Chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports

Allocution de M. Didier Burkhalter
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'intérieur

Collation des doctorats honoris causa

Père Eric de Rosny, Faculté des lettres et sciences humaines

M. Guy Lapalme, Faculté des sciences

M. Gilles Petitpierre, Faculté de droit

M. Roland Rust, Faculté des sciences économiques

Le programme musical a été confié Rachel Kolly d'Alba, violoniste

Allocution de Mme Martine Rahier
Rectrice de l'Université de Neuchâtel

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2010

Inciter, créer, former

Samedi 6 novembre 2010

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Inciter – Créer – Former

Trois mots, trois verbes, suffisent parfois à décrire un processus, à formuler une recherche, à cerner une pensée.

Trois verbes d'action,

- pour mettre une étincelle au mouvement,
- pour faire éclore l'idée,
- pour donner une forme au rêve.

Susciter, parfaire et modeler. Inciter, créer et former. Comme le sculpteur répond à la matière qui le tente, invente la créature qui surgira, met au jour la personne qui dormait dans le marbre. Comme Auguste Rodin, par exemple, lorsque « *La Pensée* » que lui inspire Camille Claudel triomphe avec sérénité de la pierre et du tourment.

Dans ces mots, il y a donc une triple mission, exigeante, noble et difficile.

L'Université est un lieu de motivation et d'incitation

L'Université doit éveiller les curiosités, susciter les volontés, stimuler les audaces cachées. Ce faisant, elle cultive ce que d'aucuns appellent « l'esprit pionnier ». Son rôle est de prendre acte et de faire prendre conscience des questions qui se posent à l'homme et à la société. Le défi qu'elle rencontre est d'affronter la matière et la nature qui se dérobent aux approches superficielles.

Nous sommes des penseurs dans l'univers des mots. Nous sommes des artistes face au marbre et au granit. Nous devenons des sculpteurs une fois que nous nous sommes saisis du ciseau de l'intuition. Certes, on n'est jamais sûr du résultat possible. Mais cela importe peu. Car les maîtres savent qu'il n'y a pas de réponse définitive à nos interrogations et à nos silences. Et les étudiants, avec humilité, apprennent de la réalité qu'on ne triomphe que momentanément du doute.

Inciter nos étudiants et nos chercheurs à étendre le champ de la connaissance, les pousser à creuser le mystère de l'homme et de la matière, cela engage notre responsabilité. Cela suppose que l'on accepte d'investir et de s'investir. *Investir* en finances et en confiance quand on est l'autorité de tutelle. *S'investir* avec intelligence, opiniâtreté et rigueur, lorsqu'on est étudiant et professeur. On le sait, la matière grise est la richesse principale de ce pays. Or celui-ci se porte globalement bien dans le concert international. Comment, dès lors, veut-on mobiliser la ressource si précieuse de nos cerveaux sans fournir aux hautes écoles les conditions morales et matérielles dont elles ont besoin ? Comment garantir l'éclosion du génie et stimuler les porteurs de notre avenir sans faire confiance aux intuitions qu'ils nourrissent ?

L'Université en est persuadée : cet enjeu est global. Car l'innovation que la société attend ne se réduit pas au monde des technologies de pointe.

Ce qu'on veut célébrer dans l'innovation touche aussi - et avant tout - les idées. Il faut donc concevoir cette notion comme une invitation à la pensée. Comme un appel à l'invention, à

l'affinement des concepts, à l'élaboration de projets audacieux et fous. L'innovation surgit souvent de la gratuité de la recherche fondamentale. Elle habite là où l'on court le risque de ne pas trouver, ni tout de suite, ni à tous les coups. L'innovation n'est pas la précipitation; la mode n'est pas la nouveauté.

Inciter, c'est donc entrer dans les séductions de la découverte et accepter les feintes du hasard. Comme Archimède au sortir de sa baignoire. Comme Thomas Edison imaginant l'ampoule incandescente lors d'une partie de pêche. Comme le héros de Balzac à la recherche de l'absolu et qui constate que le cristal rêvé s'est créé de lui-même. Dans le silence de son laboratoire. Et dans le secret du Temps.

Inciter, c'est donc solliciter sans cesse la disponibilité de l'esprit et appeler les ressources de la pensée. Mettre sa patience à l'épreuve et donner du temps au temps. Pour offrir une chance à la création. Car, voyez-vous, Mesdames, Messieurs,

L'Université est un espace de pensée et de création

Concevoir des modèles, engendrer des idées, nourrir des visions, tout cela suppose la force et la finesse. Donc la pensée et les mots. Pour approcher la Nature et ce qui la dépasse. Pour mettre en œuvre l'homme et la société que celui-ci habite et anime.

Créer engendre tout à la fois le plaisir de se laisser surprendre et la fascination d'extraire l'objet du néant où il demeurerait en attente d'existence. Créer, c'est le bonheur de la conception. C'est la vibration que le cœur et la tête enregistrent lorsque l'intuition se fait invention. C'est l'émotion de la découverte après des jours et des nuits de luttés et de travail. Créer, donc, et accueillir la beauté de l'inattendu. Pour surmonter les frustrations du présent et les échecs du passé.

La pensée, cultivée jusqu'à ses plus extrêmes limites, requiert de toutes ses forces l'aide de l'imagination et des sens. Son regard vers l'invisible brise la masse hostile du bloc de pierre. Vous l'avez déjà constaté : la rugosité et les aspérités n'effraient pas Rodin. Il libère la douceur et la sérénité de la masse originelle. Il nie la rudesse du matériau et en conteste la structure tourmentée.

Ainsi voit-on se créer d'immenses richesses dans nos murs académiques, malgré la dureté des objets et la rigueur des circonstances. De nouveaux concepts voient le jour en sciences humaines ; un souci d'éthique s'installe dans l'enseignement de la finance ; des analyses juridiques s'élaborent pour une plus grande justice et une meilleure vie sociale ; des moyens d'investir le temps et la nature s'inventent et se développent ; des paroles de sens et d'humanité s'élèvent et transcendent notre condition. Oui, toutes nos facultés sont fortes. Elles invitent au dépassement. Elles construisent des savoirs. Elles forment des éveilleurs de curiosité. Dès lors, l'Université est indispensable.

L'Université participe à la construction de l'être et du savoir

La réflexion et l'imagination, l'étude et l'expérience permettent de concevoir l'objet, de le former, donc de lui donner forme : elles le font exister. Ici, il n'est pas question de contrainte ni de formalisme. Même si la nécessité fixe des limites à certains développements. On le sait depuis longtemps : le format de l'œuvre n'empêche pas la force de l'invention, car la liberté

de l'artiste - qui est un infatigable chercheur - sait contourner et maîtriser les obstacles que lui oppose la matière.

« *Devant l'art, la science s'incline et la technique s'efface* » (Jérôme Garcin).

Nous retrouvons « *La Pensée* » de Rodin. Cette œuvre exprime admirablement la victoire de l'idée sur la matière et son secret. Elle se joue des lumières et des ombres. Elle fait surgir l'extraordinaire de l'ordinaire. Elle arrache à la pierre une tête qui la domine, sans insolence. Elle établit l'insoutenable légèreté de l'être au sommet d'un roc tout en donnant du poids à l'existence.

Former une relève capable de *donner forme* aux projets dont toute notre société a besoin est une tâche que l'Université considère comme une mission. Nous avons voulu, en trois mots, répéter que nous savons être au service de la société pour transposer les concepts dans l'ordre du concret. Pour donner aux pensées l'occasion et les moyens de s'exprimer. Pour dessiner de nouveaux contours à la réalité qui nous attend. Non pas pour exorciser le futur, mais pour apaiser la peur de celui-ci.

*

Le moment est venu de passer de l'infinitif à l'impératif. Ce qui est pensé doit devenir action. La création est une pensée en marche. Elle est aussi l'accomplissement d'une incitation.

Nous vous demandons de poursuivre, avec nous, cette entreprise de stimulation, ce mouvement de création, cette volonté de donner forme. Nous savons pouvoir nous reconnaître dans vos engagements politiques, dans vos missions d'enseignement et de recherche, dans votre privilège d'étudiants.

L'Université mérite votre confiance et votre appui. Car elle accomplit une tâche primordiale pour l'avenir de ce pays, noble malgré les limites qui sont les siennes, difficile en raison même de ces limites. L'Université vous remercie de votre fidélité à son égard.

Et puisque vous êtes à nos côtés dans notre présence à la cité, j'ai trois mots à vous dire, à l'impératif, mais sans contrainte :

Incitez. Créez. Formez !

Je *nous* souhaite bonne route dans cette démarche, courageuse et nécessaire.

Allocution de M. Matthieu Lavoyer
Etudiant (master en histoire)

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2010
Inciter, créer, former
Samedi 6 novembre 2010
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Mesdames, Messieurs,

Membre du corps étudiant j'ai le plaisir de prendre la parole, aujourd'hui, en espérant représenter autant que possible mes pairs.

En ce jour de festivité, il est légitime de glorifier le passé de l'Université de Neuchâtel, d'augurer positivement son avenir, mais également de s'interroger sur son présent - ou sur le rôle qu'elle est amenée à jouer dans la société contemporaine.

Lorsque le Grand Conseil neuchâtelois, dans un moment de grande clairvoyance, décida en 1866 la réouverture de l'académie qu'il avait fermée quelques années plus tôt, il mit en avant les raisons patriotiques de l'institution, n'hésitant pas à affirmer que le « développement moral et intellectuel du peuple est la plus solide base des républiques » ou encore qu'on inaugurerait là une « école de la vertu, une pépinière des bons citoyens ». Bref, l'Université, une institution garante de république vertueuse et de démocratie accomplie.

Cette vocation a-t-elle survécu au temps ? L'Université, ses membres, vous et moi, sommes-nous encore les acteurs de cette noble entreprise ?

Je ne pourrai, malheureusement, pas vous apporter de réponses à ces questions. Par contre, je peux partager avec vous les réflexions d'un jeune étudiant neuchâtelois.

Il m'arrive parfois - souvent en réalité - d'être surpris par l'indifférence des étudiants face aux matières enseignées ou encore aux événements de ce monde. Bien sûr, j'apprécie la vie paisible du campus et l'assurance de pouvoir assister en toute quiétude à mes cours, sans avoir à anticiper les grèves et manifestations. Mais tout de même... Parfois cette indifférence, ou ce contentement, m'interpelle. Rassurez-vous, notre Université recèle pourtant d'esprits brillants, de talents variés et prometteurs, d'une matière grise inépuisable. Je suis certain que la génération qui s'annonce sera au moins aussi bonne que celles qui l'ont précédée.

Le Dies academicus me semble être l'occasion parfaite pour interpellier et secouer, quelque peu, le monde académique neuchâtelois. Et c'est à ceux avec qui je partage les bancs des auditoriums, aux étudiantes et étudiants, en premier lieu, que je voudrais m'adresser pour les inviter à innover, oser et créer. Les inviter à rechercher le subtil équilibre qui mêle idéalisme et pragmatisme, audace et modération. Les inviter à prendre part aux débats qui animent nos contemporains, en sortant de ces murs. Les inviter enfin à cultiver un esprit critique, à accroître les connaissances humaines tout en gardant toujours à l'esprit la portée pratique de nos recherches. Il nous faudra, dès aujourd'hui, prendre conscience que le monde de demain est à construire. Voilà la tâche qui nous incombe. Lourde responsabilité de savoir quel monde nous voulons. La tentation est forte d'hériter simplement, facilement, d'un système parfois vieillissant. Mais là encore, l'indifférence ambiante doit céder le pas à des choix conscients et assumés.

Mais vous l'aurez compris, j'ai l'espoir qu'en alliant bon sens et utopie, nous saurons valoriser l'Université de Neuchâtel, valoriser les enseignements et recherches qui ont lieu en ses murs, les facultés redevenant des lieux de foisonnement intellectuel et de débats démocratiques. Bref, l'Université comme une fabrique d'idéal, comme un bastion d'humanisme et de Liberté. C'est seulement ainsi que l'Université et ses membres

redeviendront des acteurs à part entière de la société, quittant leur simple rôle d'observateur. Qui sait, nous pourrions même révéler pleinement la vocation de notre institution.

Allocution de M. Dick Marty
Président du Conseil de l'Université

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2010
Inciter, créer, former
Samedi 6 novembre 2010
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

C'est avec émotion que je retrouve l'Université de Neuchâtel où, il y a bien longtemps – même si cela me paraît hier – j'ai passé la période la plus importante de ma formation, une formation non seulement technique mais aussi humaniste dans le sens le plus large du terme, une expérience qui a certainement été décisive pour la suite de mon parcours.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance au Conseil d'Etat pour la confiance qu'il m'a témoignée en m'appelant à présider le Conseil de l'Université. J'ai un peu l'impression aujourd'hui de clore un cercle : ma première activité professionnelle, après les études, a été dans le domaine de la recherche auprès de l'Institut Max-Planck de droit pénal et de criminologie de Fribourg-en-Brisgau, un choix – combien heureux ! – qui m'avait été suggéré par mon directeur de thèse, le professeur François Clerc. J'ai été alors fasciné par l'organisation de la recherche scientifique en Allemagne, par l'indépendance et les moyens qui lui étaient accordés. Alors que je m'acheminais vers une carrière académique, j'ai finalement répondu à l'appel du terrain, un itinéraire qui m'a conduit à travers les trois pouvoirs de l'Etat, la justice, l'exécutif et le législatif. Toutes ces expériences me permettent aujourd'hui de pleinement mesurer et apprécier le courage et la clairvoyance des Neuchâtelois qui, déjà en 1837, demandaient au Roi de Prusse d'instituer une Académie, transformée en Université il y a maintenant plus d'un siècle. Un effort et une constance admirables de la part d'un Canton relativement petit et aux moyens certainement pas illimités.

Les années passées en Allemagne en étroit contact avec la réalité universitaire m'ont permis de pleinement mesurer et apprécier les avantages de notre Alma Mater. L'Albert-Ludwigs-Universität de Fribourg-en-Brisgau comptait alors – nous étions en 1970 – 15'000 étudiants. Un monde et une atmosphère bien différents par rapport à ce que je venais de vivre dans les espaces de l'Avenue du 1^{er}-Mars. Certes, le choix des cours était plus riche, mais cette extraordinaire dimension humaine qui avait caractérisé mes études à Neuchâtel était totalement absente : les professeurs qui vous saluaient par votre nom, la possibilité de poser des questions pendant le cours, les séminaires parfois au domicile du professeur, sans oublier la qualité remarquable de l'enseignement. Après plus de quarante ans, j'ai encore un souvenir vif et lumineux des cours des professeurs Aubert, Grossen, Clerc, Juvet, Grisel, Jeanprêtre et beaucoup d'autres. Cela pour dire que la dimension n'est pas nécessairement un indicateur de la qualité de l'institution universitaire.

Le radical Tessinois Stefano Franscini, Conseiller fédéral du premier gouvernement sous la nouvelle Constitution de 1848, fut aussi le premier chef du Département de l'Intérieur, alors considéré comme le moins prestigieux, « *tempi passati* », M. le Conseiller fédéral ! Rappelons, pour la petite histoire, qui peut cependant parfois aider à mieux éclairer certains événements du présent, que Franscini ne fut pas réélu comme conseiller national au Tessin mais, en hommage au principe que nul n'est prophète en son pays, repêché par les électeurs du canton de Schaffhouse, ce qui lui permit en 1854 de continuer à exercer ses fonctions de Conseiller fédéral jusqu'à sa mort en 1857. Franscini, célébré aujourd'hui comme le père de l'école tessinoise, rêvait de créer un office fédéral de la statistique, ce qui fut réalisé en 1860 et qui, longtemps après, eu des retombées positives aussi pour Neuchâtel ; sa véritable ambition, cependant, était d'instituer une université fédérale, une institution qui aurait dû être un lieu de formation et de rencontre de nos différentes cultures. L'idée, on peut bien l'imaginer, ne passa pas, mais Franscini réussit quand même à réaliser l'Ecole polytechnique fédérale, une grande réussite, comme nous le savons.

Ce n'est qu'avec la Constitution de 1874 que la Confédération se voit attribuer la compétence « *de créer, outre l'école polytechnique existante, une université fédérale et d'autres établissements d'instruction supérieure ou de subventionner des établissements de ce genre* ». L'université fédérale n'a en réalité jamais été et n'est toujours pas à l'ordre du jour. Le Poly à la Confédération, les Universités aux Cantons, tel fut le choix d'alors, tel est le cadre valable aujourd'hui encore. Si on considère les résultats obtenus au cours de 150 années, on peut dire que cette recette typiquement helvétique a donné de bons résultats. L'implication des Cantons a permis une mobilisation locale optimale et une identification de la population dans son Université, comme le démontre très bien l'exemple de Neuchâtel. Les conditions socio-économiques se sont cependant profondément modifiées ; ce qu'on a appelé la démocratisation des études et la croissante mobilité des étudiants constituent des défis majeurs de notre temps. Le génie suisse du compromis et du maintien des équilibres subtils entre intérêts divers a tenu compte de cette évolution et si l'université reste bien une affaire cantonale, elle est de plus en plus conditionnée par un cadre fédéral, à travers un jeu raffiné d'instruments incitatifs. La Constitution de 1999 a été enrichie en 2006 d'une disposition qui établit notamment que « *la Confédération et les cantons veillent ensemble à la qualité et à la perméabilité de l'espace suisse de formation* ». Aussi longtemps que les Cantons manifesteront leur engagement à soutenir et à développer leurs universités, la Confédération continuera certainement à assumer sa fonction, par ailleurs essentielle, d'appui, de stimulation et de coordination. Une fois encore, cette combinaison de compétences et de contributions entre la Confédération et les Cantons sont non seulement une spécificité de notre pays, mais également une des clefs du succès du modèle suisse.

Pour les petites universités les chances restent intactes, à condition de savoir faire des choix stratégiques avertis, de concentrer les moyens et les efforts en des domaines précis, ainsi que de la possibilité et l'aptitude de conclure des alliances avec d'autres institutions de formation, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Choisir implique aussi savoir renoncer, ce qui, nous le savons bien, n'est jamais facile. Je crois pouvoir affirmer que les instances universitaires neuchâteloises, avec l'appui des autorités politiques, ont fait preuve de sagesse et de sagacité. L'avenir de l'Université de Neuchâtel dépend aussi de la capacité du Canton à assainir ses finances. Des coupes financières inconsidérées dans le domaine universitaire risqueraient de causer des dommages graves et irréversibles en un moment particulièrement délicat de ce qu'il faut bien appeler la concurrence entre les universités et les espaces mondiaux de formation. Nous ne doutons pas qu'une fois encore, les Neuchâtelois sauront comprendre l'importance de leur Université et lui manifester leur attachement. L'Université est, d'autre part, consciente de la gravité de la situation des finances publiques et de son devoir d'utiliser les ressources d'une façon optimale. Nous tous savons également que les retours en investissement dans le savoir sont, bien que difficiles à comptabiliser, de loin les plus rentables et les plus à même d'assurer le bien-être des futures générations.

L'Université est formation, mais c'est également recherche. Petit pays sans ressources naturelles, jouissant d'un haut degré de développement, la Suisse a dans la recherche l'atout majeur pour assurer la consolidation de sa position dans un monde toujours plus impitoyablement compétitif. Nos industries de pointe l'ont bien compris. La nouvelle est de ces derniers jours, c'est une entreprise suisse, Roche, qui a pris la première place mondiale dans les investissements pour la recherche, Novartis étant, elle aussi, dans le *top ten*. Dans ce domaine il existe une bonne collaboration entre le secteur privé et public, notamment avec les hautes écoles, un secteur qui a encore un important potentiel de développement et d'optimisation. Ici également, les équilibres sont délicats et doivent être préservés. La liberté de la recherche est fondamentale et son conditionnement par des facteurs économiques ou

politiques dangereux. En une période où l'immédiateté du résultat semble compter de plus en plus, le risque est de délaissé l'effort à long terme, de privilégier la recherche appliquée au détriment de la recherche fondamentale. Voilà pourquoi si je salue les synergies avec le secteur privé, je reste convaincu de l'importance primordiale de la recherche publique.

Je suis fier de présider le Conseil de l'Université de Neuchâtel, fier de succéder à mon ancienne collègue Mme Berger-Wildhaber et je me réjouis de collaborer avec les autorités universitaires et politiques, ainsi qu'avec le corps enseignant et les étudiants. Voltaire disait que « *L'Académie française est comme l'Université : l'une et l'autre étaient nécessaires dans un temps d'ignorance* ». L'Université est, j'en suis convaincu, aujourd'hui indispensable si on veut avancer dans la voie du progrès.

Allocution de M. Philippe Gnaegi

Conseiller d'Etat

Chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2010

Inciter, créer, former

Samedi 6 novembre 2010

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

[Appel, à adapter; ci-après: présences certaines]

Monsieur le Conseiller fédéral,
Monsieur le président du Conseil de l'Université,
Madame la rectrice,
Mesdames et Messieurs les professeurs,
Messieurs les docteurs honoris causa,
Mesdames, Messieurs,

"Inciter, créer, former..."

Le thème du DIES 2010 de l'Université de Neuchâtel résume en trois mots la mission donnée à l'Université par la Loi sur l'Université du 5 novembre 2002, en son article 2:

*"¹L'Université a pour tâches fondamentales l'enseignement supérieur et la recherche.
²Par son enseignement, elle assure la transmission des connaissances nécessaires aux professions qui exigent une formation académique, favorise l'éveil de l'esprit critique et prépare les étudiant-e-s au travail scientifique."*

Enseignement, recherche, formation de l'esprit critique: telles sont donc les missions que le Grand Conseil neuchâtelois a données à son Université.

Pour les remplir, l'Université a besoin d'un corps professoral particulièrement performant, d'étudiants attirés par la renommée de l'institution et la qualité de ses formations.

Elle a besoin, aussi, d'argent.

Mais elle a surtout besoin de pouvoir agir dans la continuité et la sérénité...

L'année passée, nous fêtons le centenaire de notre Université, dans un climat de sérénité.

Aujourd'hui, l'image de notre Université a été écornée. Des accusations graves ont été portées. Nous savons qu'elles créent dans l'institution un climat d'incertitude, de soupçon et de méfiance.

C'est pourquoi, lorsque nous avons pris connaissance des griefs formulés à l'encontre de l'Université, nous avons fait ce qu'il nous appartenait de faire en tant qu'autorité chargée de la surveillance de l'Université et en collaboration avec le Conseil de l'Université, nous avons mandaté des experts neutres.

Les résultats de cette expertise seront connus à la fin de l'année.

Nous attendons - le Conseil d'Etat attend - les résultats de cet examen externe avec sérénité.

Vous l'aurez compris, nous voulons que le calme revienne au plus vite, pour que l'Université puisse à nouveau se consacrer entièrement à la mission que lui donne la loi: *inciter, créer, former*.

Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte actuel de concurrence accrue entre les hautes écoles en Suisse et à l'étranger, en particulier au niveau des *masters*, nous devons nous recentrer sur l'essentiel et concentrer toute notre énergie sur le positionnement et les choix stratégiques qui placeront notre Université aux meilleurs rangs des classements suisses et européens.

Le pouvoir politique a pour tâche de contribuer à ce que les hautes écoles bénéficient des conditions cadre nécessaires, au nombre desquelles nous avons justement fait figurer en premier lieu le besoin de sérénité et de continuité qui permettra à l'Université d'atteindre l'excellence recherchée.

Mais deux autres conditions sont nécessaires pour atteindre des objectifs d'excellence : la liberté et le courage.

La liberté, tout d'abord

Pour *inciter, créer et former*, l'Université a besoin de liberté, d'autonomie.

Il ne s'agit, certes, pas d'un indicateur mesurable comme les statisticiens – et les politiciens – les aiment. Mais il s'agit d'un élément vital.

Les hautes écoles suisses sont, en comparaison internationale, très bonnes.

Parmi les nombreux signes attestant de cela, l'on peut mentionner les bilans intermédiaires réalisés au niveau européen au sujet de la mise en œuvre du processus de Bologne, initié en 1999.

Dans le dernier de ces bilans, en 2009, notre pays n'obtient jamais moins que "bon" et nous sommes souvent "très bon" ou "excellent".

A notre sens, une des raisons de cette excellence tient au fait qu'en Suisse, la mise en œuvre du processus de Bologne a été dans une large mesure confiée aux universités et aux cantons.

Nous savons bien sûr que, depuis quelques décennies, les cantons ne peuvent plus assumer seuls le financement des hautes écoles: sans les contributions des autres cantons, sans les apports de la Confédération, l'Université de Neuchâtel n'existerait simplement plus.

Mais, en même temps, nous sommes convaincus que l'efficience passe par une certaine exigence de proximité.

Cela signifie que la Confédération, et surtout l'Etat neuchâtelois, doivent laisser l'Université assumer ses responsabilités et, surtout, laisser le corps professoral et les chercheurs faire leur travail, qui est, justement, *d'inciter, créer et former...*

Car le capital d'une haute école, sa valeur ajoutée, ne dépend pas que de la qualité de ses outils de gestion et de son organisation administrative et financière, mais bel et bien de la qualité de ses professeurs, de ses chercheurs, de ses étudiants.

Cela ne dispense pas, bien sûr, les uns et les autres de rendre compte de l'usage qu'ils font des deniers publics et l'Université doit elle-même rendre compte de la façon dont elle atteint le mandat d'objectifs que lui a confié le Grand Conseil.

Mais la qualité des cours et l'originalité des recherches ne seront jamais le fruit de procédures techniques.

C'est seulement en rendant possibles l'innovation et la créativité, que l'on permettra à l'Université de remplir sa mission d'enseignement, de recherche et d'éveil de l'esprit critique.

Pour cela, il faut laisser une liberté la plus large possible à ceux et celles qui transmettent et enrichissent la connaissance, aux chercheurs qui inventent et qui, parfois, créeront des emplois...

Le courage, ensuite

« Comment être assez grand pour être fort, tout en restant assez petit pour rester libre ? »
C'est la question que posait, en 1970, Denis de Rougemont ; c'est la question qui se pose à nous aujourd'hui.

Notre Université, à travers un ambitieux plan de redéploiement, est en train de relever ce défi.

En réorientant certaines activités, en dégagant, ainsi, des moyens pour renforcer ses domaines d'excellence et développer de nouvelles formations attractives, elle a fait le bon choix.

C'est ainsi qu'à la rentrée 2010, le nombre de nouveaux étudiants a progressé d'environ 7% - c'est deux fois plus que la progression moyenne prévue par l'Office fédéral de la statistique.

Pour que cela soit possible, il a fallu et il faut une qualité tout aussi peu mesurable que la sérénité ou la liberté: il faut du courage, le courage de choisir, de décider.

Plus que d'autres, peut-être, notre Université a réalisé que le modèle des universités généralistes, disposant de toutes les facultés et offrant un peu de tout dans chaque faculté, va être toujours plus remis en question.

Le succès que rencontre notre Université montre que le courage amène au succès.

Prenez par exemple le courage qu'il a fallu, en 2007, lorsqu'a été décidé le transfert de l'IMT à l'EPFL...

Les craintes étaient alors très vives. Mais elles étaient vaines!

Preuve en est que sous peu, tout près d'ici, va s'élever un nouveau bâtiment destiné à abriter la microtechnique universitaire sur sol neuchâtelois.

L'impact attendu de ce projet, qui représente un quart (!) des investissements de l'Etat en 2011, est énorme. L'on s'attend qu'à terme la microtechnique universitaire représente 12 chaires, contre 7 aujourd'hui, pour 700 personnes, contre 300 aujourd'hui...

Le courage, enfin, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs, est payant...

Dans son rapport annuel 2009, le rectorat faisait figurer, parmi ses objectifs pour 2010, la "publication d'une étude concernant l'impact économique de l'Université de Neuchâtel".

Cette étude est aujourd'hui réalisée, et ses résultats sont frappants! Avec l'accord du rectorat, nous vous en livrons en primeur trois éléments, sachant que l'entier de l'étude paraîtra en début d'année prochaine:

1. En 2009, les activités de l'Université ont engendré des retombées favorables pour le canton de 25.5 millions
2. A ces 25.5 millions, il faut ajouter 8 millions de retombées indirectes, ce que les économistes appellent l'incidence secondaire nette.
3. En 2009, Neuchâtel occupe la première place en Suisse pour le taux de diplômés universitaires, avec 21%, contre 15% en moyenne nationale, ce qui montre la présence dans notre canton d'une importante main-d'œuvre hautement qualifiée.

D'ailleurs, ce facteur du 'capital humain' est le seul à être positif pour Neuchâtel dans le 'benchmarking' réalisé depuis 2004 par une très grande banque suisse, sous le nom un peu barbare d'*indicateur de qualité de localisation*.

Pour les quatre autres facteurs, ce n'est une surprise pour personne, nous sommes mal notés. C'est le cas tout particulièrement pour la fiscalité des personnes physiques, à laquelle le Conseil d'Etat entend s'attaquer très rapidement avec courage et sérénité dans le but aussi *d'inciter, de créer et de former* :

d'inciter les Neuchâteloises et Neuchâtelois à rester dans notre canton pour *créer* de la richesse qui nous permettra de continuer à *former*, notamment dans notre Université!

Nous vous remercions de votre attention.

Allocution de M. Didier Burkhalter
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'intérieur

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2010
Inciter, créer, former
Samedi 6 novembre 2010
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Juger l'avenir à partir de l'avenir

Madame et Monsieur les Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires fédéraux,
Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales, communales,
et des secteurs académique, politique, judiciaire, diplomatique et religieux,
Chers Professeurs, enseignants, chercheurs, collaborateurs et étudiants,
Mais surtout chers Amis de l'Université de Neuchâtel,

C'est toujours un grand plaisir de revenir sur les bancs de l'Université de Neuchâtel dont je suis un « alumni » puisque j'y ai obtenu ma licence. J'ai gardé de bons souvenirs du temps où je fréquentais cette institution qui m'a offert un diplôme pour la vie, celui qui m'a permis d'entrer dans la vie professionnelle, celui qui m'a offert une manière de penser, un esprit critique et des connaissances dont je me sers chaque jour. J'éprouve donc de la reconnaissance envers cette institution et le canton de Neuchâtel qui a toujours eu, avec l'appui de la Confédération, le courage d'investir dans « son Université », avec désormais aussi l'appui du canton du Jura.

Votre invitation à venir m'exprimer ici en tant que représentant du gouvernement suisse et chef du Département fédéral de l'intérieur, notamment en charge de la formation et de la recherche, a donc une saveur particulière pour moi. Non pas une saveur de nostalgie, mais la saveur de la madeleine de Proust, celle qui vous fait revenir rêveur quelques décennies en arrière avant de vous renvoyer dans le présent pour regarder le chemin parcouru au long d'un itinéraire de vie.

Et mes liens avec l'université sont encore bien vivants puisque je suis encore étudiant? par procuration ! Non que ma fonction me laisse le temps de mener une formation à distance, encore que? en charge depuis tout juste un an, j'apprends tous les jours dans un département aussi vaste et passionnant que le DFI. Mais chaque soir, de retour à la maison, avec mon épouse Sabine qui m'accompagne aujourd'hui, nous avons un contact étroit avec votre institution, à travers deux de nos trois fils, qui étudient sur ces bancs.

L'Université de Neuchâtel joue un rôle important dans notre belle cité et notre beau canton. Tout d'abord, elle forme les jeunes qui seront, demain, des forces vives au service de nos entreprises, de nos institutions, de nos infrastructures. Ces jeunes sauront réfléchir avec un esprit critique, ils sauront être créatifs, sortir des sentiers battus, ils auront aussi des compétences et des connaissances importantes, tout cela, ils l'auront acquis à l'Université de Neuchâtel. Une Ecole qui n'offre pas seulement un métier, mais bien plus : une ouverture au monde et des clés pour le comprendre. Voire pour le changer.

Au 1^{er} siècle après J.-C. Sénèque disait: « Etudie, non pas pour savoir plus, mais pour savoir mieux ».

Ce précepte s'applique parfaitement à nos universités dont la mission n'est pas de « remplir les têtes » mais de développer des têtes bien pensantes, des citoyens et des dirigeants capables de faire preuve d'esprit critique et d'ouverture. Des Ambassadeurs de nos valeurs

très helvétiques aussi : la liberté, la responsabilité, le respect, le dynamisme, l'excellence, l'ouverture.

J'ai bien entendu, Monsieur Lavoyer, que vous avez dit fort joliment et non moins justement : « une fabrique d'idéal, comme un bastion d'humanisme et de Liberté ! »

Mesdames et Messieurs,

La Suisse est au meilleur niveau mondial dans les domaines de la science, de l'éducation et de la recherche. Elle côtoie les plus grands et nos chercheurs, nos institutions, son connus, respectés et souvent admirés. Mes récents voyages, cet été au Brésil, un pays qui vit une expansion époustouflante et doit relever des défis gigantesques, et aux Etats-Unis il y a quelques jours, m'ont confirmé cette situation. La Suisse est reconnue comme un partenaire fiable, compétent, dynamique et « Suisse » y rime avec « excellence ».

Le monde dans lequel nous vivons est en mutation, de nombreux pays émergents, qui hier ne comptaient presque pas, veulent désormais compter eux aussi parmi les économies les plus développées et les centres de science et de connaissance les plus réputés. La compétition internationale s'accroît et c'est tout à la fois un défi et une chance.

Un défi parce que la Suisse devra se battre encore plus fortement, être encore plus créative, se donner encore davantage les moyens de ses ambitions si elle veut rester à la pointe mondiale de la science, de la connaissance, de la formation et de la recherche.

- Voilà pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement ont reconnu comme prioritaire le domaine Formation Recherche et Innovation - dit domaine FRI - et lui ont accordé une croissance financière supérieure à la moyenne. Oui je sais bien, j'entends de nombreuses voix qui disent « il faudrait plus encore » - mais les mêmes savent que le gâteau n'est pas extensible à l'infini - les mêmes voient que la Suisse accorde une priorité à ce domaine FRI, qu'elle y augmente les crédits plus que dans les autres domaines. Ils voient aussi - ou devraient voir - que pendant ce temps, d'autres pays, des voisins, coupent massivement leurs dépenses dans tous les domaines, parfois à la hache. La Suisse heureusement ne connaît pas ces phases de ruptures brutales des équilibres, grâce à sa prudence financières, mais elle doit pour cela veiller à rester raisonnable en permanence.

- Voilà aussi pourquoi la Confédération procède à une révision totale de la Loi sur les Hautes Ecoles et de la Loi sur la Recherche et l'Innovation. Les nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation et la recherche, adoptés à une très large majorité en mai 2006, définissent de nouvelles règles : la Confédération et les cantons doivent désormais veiller ensemble à la coordination et à la garantie de la qualité dans l'espace suisse des hautes écoles, ceci dans le respect de leurs compétences respectives. Le projet de nouvelle loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination - la LAHE - est déjà passé devant le Conseil des Etats. Il vise à mettre sur pied concrètement cette nouvelle gouvernance du système suisse de formation supérieure. La loi vise à simplifier et à améliorer la coordination dans le domaine des hautes écoles, à mieux coordonner le système de l'assurance qualité et de l'accréditation, à améliorer les modalités d'attribution des contributions fédérales et à planifier les priorités dans les domaines particulièrement coûteux.

Il s'agit de faire évoluer des équilibres subtils, sans les casser. Et à trouver l'équilibre entre la coordination des grands projets, des systèmes de contrôle de la qualité et l'autonomie

nécessaire des hautes écoles. Car il est primordial que les hautes écoles puissent développer leur propre stratégie, d'entente avec la collectivité qui en est responsable, en général le canton, afin que toutes se positionnent intelligemment et de façon complémentaire dans un contexte national et international devenu très compétitif.

Mesdames et Messieurs,

Le développement de cette compétitivité au plan mondial n'est pas seulement un défi, c'est aussi une chance à saisir. Car la Suisse a toujours su tirer profit de l'ouverture des marchés et de ses liens avec le monde. Bien que non membre de l'UE, la Suisse est très fortement imbriquée économiquement mais aussi en matière de recherche avec l'EU. Elle l'est aussi désormais pleinement en matière de formation puisque nous avons signé en début d'année à Bruxelles les accords permettant à la Suisse d'adhérer pleinement aux programmes de formation européens, notamment le fameux programme Erasmus, dans lesquels la Suisse n'était qu'un passager « toléré », car sans vrai titre de transport, au cours des dernières années.

L'offre va s'élargir et les programmes s'intensifier qui permettront aux jeunes Suisses de se frotter aux réalités culturelles et académiques des Universités d'Europe et aux jeunes Européens qui pourront découvrir la Suisse et la « classe mondiale » de ses classes. Une séance d'information aura lieu à la fin de ce mois pour lancer les candidatures 2011 à ces échanges pilotées par la fondation ch qui joue le rôle d'agence suisse pour ces échanges européens. Par ailleurs en début d'année prochaine une cérémonie devrait marquer la validation par la Commission européenne des nouvelles procédures suisses en la matière.

La Suisse a aussi toujours su tirer profit de ses liens avec le monde. Pays parmi les plus « globalisés » du monde selon l'institut KOF de l'ETH de Zurich, la Suisse est aussi un des pays les plus innovants, les plus riches et les mieux placés en matière de recherche et formation. Cela montre bien que la compétition ne doit pas nous inquiéter, mais qu'elle doit nous stimuler.

Rester dans le « top ten », au firmament des pays les mieux placés en matière de formation, de recherche et d'innovation, ce sera le moyen pour notre pays de préserver son positionnement culturel, la variété et la richesse de son réseau social, mais aussi son potentiel industriel et économique et son bien être, donc également d'assurer le financement de ses assurances sociales, de ses écoles de son système de santé. C'est donc assurer l'avenir des générations à venir.

Mais cette volonté n'est pas seulement un objectif pour la seule Suisse. C'est aussi une responsabilité à l'égard du monde. Les nations les plus innovantes ont un devoir de proposer des solutions aux enjeux globaux actuels qui ne sont pas minces. De très nombreuses questions attendent des réponses rapides et amples: le changement climatique, le défi démographique, le besoin accru de mobilité, les infrastructures, la santé publique, l'environnement, le traitement des déchets, l'énergie, l'accès à l'eau, le climat, le développement économique durable.

Les pays émergents sont face à des défis titanesques ! Or ils ne pourront pas à eux seuls trouver les solutions à tous ces défis qui sont pour notre planète autant de menaces - s'ils tournent mal - ou de chances - si on les gère bien ! Les Nations leaders dans l'innovation ont donc un rôle à jouer.

Elles doivent contribuer à apporter des solutions à ces défis. Petite par la taille mais grande par ses compétences, la Suisse y contribuera d'autant mieux qu'elle travaillera en réseau avec les autres leaders mondiaux.

Je l'ai dit tout à l'heure, je reviens d'une visite d'une semaine aux Etats-Unis, où j'ai eu le plaisir de mener une délégation scientifique suisse. La raison de ce voyage était de célébrer les dix ans du premier consulat scientifique du monde : le Swissnex de Boston. Depuis lors le réseau s'est développé : San Francisco, puis Singapour, Shanghai et bientôt l'Inde avec Bangalore où une antenne est déjà ouverte.

Depuis, le réseau de « diplomatie scientifique » de la Suisse a fait des envieux? et d'aucuns ont tenté de copier le modèle. L'histoire des Swissnex est une histoire à succès car elle permet de développer les contacts avec les partenaires les plus prometteurs de la Suisse au niveau international. Grâce aux Swissnex et à travers eux, la Suisse développe et consolide ses réseaux scientifiques à l'étranger, elle crée des ponts et des partenariats qui permettent de renforcer tous les acteurs, ce qui est essentiel dans le contexte international d'aujourd'hui.

Depuis longtemps déjà, le paysage suisse de la formation et de la recherche ne s'inscrit plus dans les seules frontières helvétiques. Swissnex est à l'image de la Suisse qui réussit : innovant, ouvert, dynamique, entrepreneur, connecté et en réseau. Et, je me permets cette suggestion, il me semblerait utile que l'Université de Neuchâtel s'intéresse d'un peu plus près à ce réseau, d'autres n'attendent pas pour tisser leur toile.

Cette notion gagnante doit nous stimuler, ici en Suisse, à mettre d'avantage nos institutions en réseau, à davantage favoriser l'interdisciplinarité, à davantage nouer des partenariats, notamment avec des institutions étrangères et à davantage encore trouver des partenariats constructifs, respectueux et créatifs entre partenaires publics et privés.

Mesdames et Messieurs,

Oui la Suisse doit rester en tête des Nations les plus innovantes en matière de recherche, formation et innovation. Voilà pourquoi nous entendons proposer au Conseil fédéral puis au Parlement de maintenir une priorité sur ces domaines dans les dépenses, avec une croissance supérieure à la moyenne. Mais cette volonté doit être partagée par tous les partenaires.

C'est pourquoi nous sommes favorables à l'idée actuellement discutée au sein de la Conférence Universitaire Suisse (CUS) que la Confédération et les Cantons prennent une sorte d'engagement commun à augmenter leurs efforts dans le domaine FRI de façon prioritaire par rapport aux autres secteurs. Une telle démarche serait porteuse d'un message politique fort et utile pour notre pays où la connaissance est, nous le savons bien, la seule ressource. Après le message FRI transitoire pour la seule année 2012 qui sera présenté en fin d'année, nous allons en effet amorcer avec les cantons la préparation de la planification stratégique de la période FRI 2013 à 2016. Un engagement clair et parallèle de l'Etat fédéral et des cantons à l'aube de ce processus serait un symbole fort de notre volonté affirmée de porter ensemble ce secteur FRI, essentiel pour la Suisse.

En 1977, un ancien étudiant de cette Université devenu célèbre, Denis de Rougemont, écrivait ceci dans son livre *L'avenir est notre affaire* - un ouvrage dont le titre est déjà tout un

programme : « Hier nous pouvions encore partir du passé pour juger le présent et même l'avenir... Aujourd'hui, nous devons partir de l'avenir. »

Ce qui était vrai sous la plume de Denis de Rougemont en 1977 déjà l'est plus encore aujourd'hui! L'avenir se façonne ici et maintenant en regardant l'avenir. Le directeur académique du MIT, une des meilleures universités techniques du Monde, nous disait il y a 10 jours sa conviction que les institutions qui réussiront le mieux dans 10 ans seront non pas celles qui visent à devenir ce que sont aujourd'hui les meilleures institutions, mais ce qu'elles seront dans 10 ans ! C'est donc une projection vers l'avenir qui nous est demandée.

Oui je crois que, en la matière, pour juger l'avenir, nous devons bel et bien partir de l'avenir. Or nous pouvons affirmer que, sans nul doute, cet avenir sera technologique, qu'il sera compétitif, qu'il sera international et qu'il sera en réseau. Nous pouvons aussi affirmer que celui qui visera des niches d'excellence, fera preuve de créativité et de dynamisme, saura tirer son épingle du jeu. Pour son bien, et pour celui du monde !

« L'imagination est plus importante que le savoir » à en croire un ancien étudiant de l'EPF de Zurich - et ancien fonctionnaire fédéral - lui aussi devenu célèbre, Albert Einstein. Probablement que l'idéal est de combiner les deux savoir et imagination.

Mesdames et Messieurs,

Une université est un corps vivant. Il est fait non pas seulement de ses stratégies mais de ses hommes et de ses femmes, de ses dirigeants, professeurs, chercheurs, étudiants, collaborateurs et des responsables politiques qui les accompagnent. Ce sont eux qui doivent faire preuve d'imagination, ce sont eux qui doivent penser librement.

Parce que, toujours à en croire Einstein « Tout ce qui est vraiment grand et inspiré n'a été réalisé que par des individus travaillant librement. »

« Inciter, créer, former » l'intitulé de ce Dies academicus est donc le travail de toutes et tous. La Confédération est aux côtés des Universités - et donc aux côtés de l'Université de Neuchâtel - dans ce travail. La Confédération souhaite soutenir les Universités à créer et à former. Mais elle veut aussi les inciter : à l'excellence, à la créativité, au dynamisme. Elle entend aussi inciter aux partenariats et au développement des réseaux, au niveau national et international, au niveau public et privé.

Je suis convaincu que l'Université de Neuchâtel saura se positionner avec volonté et avec talent dans ce contexte en pleine évolution, qu'elle saura tirer habilement son épingle du jeu parce qu'elle en aura eu la volonté, parce qu'elle en a l'habitude et parce qu'elle vise l'excellence.

C'est dans cet esprit que je vous transmets les salutations et les meilleurs vœux du Conseil fédéral, à l'occasion de ce 101^e anniversaire de l'Université de Neuchâtel et que je vous souhaite, Madame la rectrice, Mesdames et Messieurs, une excellente année académique 2010-2011 ainsi qu'une journée radieuse !

Collation des doctorats honoris causa

Père Eric de Rosny

Faculté des lettres et sciences humaines

M. Guy Lapalme

Faculté des sciences

M. Gilles Petitpierre

Faculté de droit

M. Roland Rust

Faculté des sciences économiques

DIES ACADEMICUS 2010

Inciter, créer, former

Samedi 6 novembre 2010

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Laudatio du Père Eric de Rosny , Dr h.c. Dies Academicus 2010

Vous êtes né en 1930 et vous avez eu les épreuves d'un Français de votre génération. Ne mentionnons que l'Algérie où vous avez été appelé comme soldat en 1956. Mais ce n'est pas cette Afrique-là qui vous a retenu. C'est celle de l'Ouest et vous découvrez Douala, qui deviendra votre ville, à la fin des années 1950. Vous y enseignez au collège jésuite. Vous étiez vous-même un élève des Jésuites et vous les avez rejoints dès 1949 en entrant au noviciat de Laval, première étape d'une longue formation, jusqu'à la prêtrise. Vous êtes ordonné en 1963.

Après ce premier contact avec l'Afrique à la fin des années 50, vous y retournez en 1964 et ne la quittez plus que pour des voyages ou des séjours de recherche. Vous y avez mené des activités d'enseignant et de responsable d'institution, mais des activités qu'on ne peut hiérarchiser facilement. Alors que presque toutes les carrières sont évidemment ascendantes et ont été souvent voulues comme telles avec acharnement, la vôtre ignore cette dynamique-là. Il vous fallait être en Afrique, en Afrique de l'Ouest, pour étudier, voir, comprendre et participer. Alors, bien sûr, vous avez été directeur de l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES) de 1975 à 1982, provincial jésuite pour l'Afrique de l'Ouest jusqu'en 1990, directeur du Centre spirituel de Bonamoussadi à Douala de 1991 à 2003, mais ces fonctions se laisseraient vraisemblablement intervertir sans que personne ne le remarque.

Vous êtes un ethnologue célèbre, osons le mot, et l'un de vos livres, *Les Yeux de ma chèvre*, paru en 1981, traduit et republié, a été un livre-culte de la collection *Terre humaine*, elle-même collection-culte au sein des sciences humaines ; mais l'ethnologue était aussi un initié. Il faut reconnaître le courage que vous avez eu de mener, dans le respect et jusqu'au bout, une initiation authentique, début d'une prise de responsabilité dans la société camerounaise traditionnelle. Vous avez été admis dans le cercle très étroit des guérisseurs ngangas, qui vous ont confié leur tradition et le pouvoir de double vue. Vous êtes l'un des vingt-six aînés considérés comme les sages du Cameroun.

Vous êtes un scientifique, un ethnologue à l'œuvre vaste et reconnue, mais vous avez dépassé la description ethnographique par votre capacité d'empathie, atteignant une compréhension profonde des aspirations des personnes. Vous avez ainsi étudié le foisonnement religieux et les phénomènes migratoires, d'abord l'abandon des campagnes pour la ville, puis l'abandon de la ville africaine pour la ville d'Occident, européenne ou américaine. Vous avez une lecture ni angélique, ni hargneuse de l'émigration africaine : presque un point d'honneur pour les familles que d'avoir l'un de ses membres en Occident.

Vous avez l'œil sur le savoir traditionnel et ses métamorphoses dans les heurts de l'urbanisation et de l'émigration. Vous avez su travailler avec des juristes de toute l'Afrique pour la sauvegarde du savoir des « tradipraticiens ». Vous avez fait de même avec la médecine, contribuant à l'inventaire et donc à assurer la mémoire de la pharmacopée traditionnelle et étudiant les pratiques et les savoirs des guérisseurs dans leur dimension symbolique et sociale.

Vous avez été le très fidèle ami de la Faculté des lettres et sciences humaines de Neuchâtel, d'abord des psychologues, puis des ethnologues, enfin des historiens. Vous avez passionné les ethnologues, qui trouvaient en vous à la fois un indigène initié et un collègue... Avec les

psychologues, vous avez participé à la définition de l'« espace thérapeutique », pour avoir su décrypter le cérémonial des guérisseurs, qui se joue certes dans un espace symbolique et relationnel, mais qui ne laisse pas oublier qu'il est d'abord physique avec ses bruits et ses lumières, ses odeurs et ses goûts, prenant sérieusement en compte l'incarnation du patient et son univers quotidien - un univers fait d'aspirations, de soucis et d'objets -, à la recherche de ce qui permet à la personne de trouver force et autonomie. Aux historiens, vous apportez votre connaissance de la magie et de la contre-magie, de la maîtrise du mauvais œil. Alors que beaucoup d'historiens ne voient dans les procès de sorcellerie que l'élimination des gêneurs et des ruses d'État, vous nous aidez à voir le guérisseur sous le sorcier, le praticien d'une autre médecine, le conjureur de sorts.

En proposant à l'Université de conférer au Père Eric de Rosny le titre de docteur *honoris causa*, la FLSH entend reconnaître une grande passion vouée à la compréhension de l'Afrique occidentale, à son évolution comme à ses savoirs et pratiques traditionnels. Elle tient également à lui manifester sa gratitude pour sa générosité et sa présence attentive depuis vingt ans.

Laudatio de M. Guy Lapalme , Dr h.c. Dies Academicus 2010

En conférant le grade de docteur ès Sciences *honoris causa* au professeur Guy Lapalme, la Faculté des sciences de notre université tient à reconnaître sa contribution dans le domaine des sciences informatiques, et plus particulièrement ses travaux fondateurs dans le traitement automatique de la langue naturelle, ses innovations dans les technologies du langage basées sur des formalismes logiques, et son apport à la linguistique informatique. Dans le contexte de sa recherche, Guy Lapalme a mis un accent tout particulier sur la langue française, démontrant ainsi l'intérêt de promouvoir des recherches fondamentales dans d'autres langues que l'anglais. Il a consacré sa carrière d'enseignant et de chercheur à la linguistique computationnelle, science au carrefour de l'informatique et de la linguistique.

Après ses études en informatique à l'Université de Montréal, Guy Lapalme a travaillé pendant trois ans comme chercheur à l'Institut de recherche d'Hydro Québec avant de revenir à l'Université de Montréal où il obtient son doctorat en 1980.

Sa carrière académique débute par le titre de professeur associé qu'il obtient à l'Université de Rennes, puis par celui de professeur adjoint à la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal. En 1986, il est promu professeur agrégé puis, en 1991, professeur titulaire au Département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal. De nombreux séjours scientifiques comme professeur invité et chercheur le conduisent en Europe : à l'Université Paris 7 en 1986, à l'Université Joseph Fourier et au centre de recherche de Xerox à Grenoble en 2002, ou encore à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse en 2006.

En 1997, avec l'appui du Ministère de l'Industrie du gouvernement canadien et de l'Université de Montréal, il fonde le RALI, le centre de Recherche Appliquée en Linguistique Informatique. L'un des premiers objectifs de ce centre sera de promouvoir des outils de traduction automatique comme par exemple la traduction d'alertes météo. Ce premier axe sera complété par d'autres comme l'extraction d'information, la génération de résumé automatique, la recherche d'information ou le traitement de textes juridiques.

Au cours de sa carrière, Guy Lapalme fait figure de pionnier dans l'emploi de formalisme logique dans le traitement de la langue naturelle. Le recours à une telle approche a permis à la communauté scientifique de faire des progrès importants dans la compréhension des processus complexes liés à l'analyse morphologique, syntaxique et pragmatique de la langue.

L'émergence de la Toile et le volume considérable d'information disponible sur Internet ont poussé les chercheurs en traitement de la langue naturelle à utiliser des approches statistiques de manière plus intensive. Dans ce cadre, Guy Lapalme a innové en proposant des approches mixtes s'appuyant sur des analyseurs lexicaux, des systèmes à base de règles et des appariements statistiques pour la génération de réponses automatiques.

Au-delà de leur intérêt académique, ses travaux ont permis de soutenir divers projets industriels liés aux technologies de la langue comme le correcteur orthographique 101, ou le correcteur Antidote. Le professeur Guy Lapalme et son laboratoire, le RALI, ont ainsi contribué à la création d'entreprises et au développement de produits informatiques grand public.

Enfin, Guy Lapalme est un ardent défenseur de la langue de Molière, comme en attestent ses nombreux travaux de recherche informatique portant sur cette langue. Il possède des liens privilégiés avec notre faculté dans laquelle il est déjà venu à plusieurs reprises donner des conférences. Il a également été intervenant dans nos activités au troisième cycle romand d'informatique et a joué un rôle important dans la transmission du savoir entre nos deux pays.

En soulignant les liens de longue date entre notre Institut d'informatique et l'Université de Montréal, c'est un grand honneur pour la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel de pouvoir aujourd'hui conférer au professeur Guy Lapalme le titre de docteur *honoris causa* en reconnaissance de ses travaux extraordinaires.

Laudatio de M. Gilles Petitpierre , Dr h.c. Dies Academicus 2010

M. Gilles Petitpierre, né le 22 janvier 1940, est originaire de Couvet. Il est le fils de Max Petitpierre, conseiller fédéral de 1945 à 1961, dirigeant le département politique (affaires étrangères), et le neveu de Denis de Rougemont. Sa femme, Anne Petitpierre-Sauvain, est avocate et professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève.

M. Gilles Petitpierre effectue ses études supérieures à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel où il obtient une licence ès lettres et à l'Université de Genève où il obtient un doctorat en droit. Il est ensuite nommé professeur ordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Genève, fonction qu'il occupe de 1978 à 2005.

M. Petitpierre est l'auteur de nombreuses publications de référence portant notamment sur la partie générale du droit des obligations ainsi que sur la réforme des institutions. M. Petitpierre a formé des générations de juristes, les initiant aux subtilités du droit des obligations. « Docendo discimus », « en enseignant, nous apprenons », selon le titre de la leçon d'adieu prononcée par M. Petitpierre.

Plusieurs de ses élèves sont devenues professeures dans diverses facultés de droit. Il a certainement appris avec joie et satisfaction que l'une de ses dernières doctorantes, Madame Anne-Sylvie Dupont, auteure d'une thèse remarquable sur le dommage écologique, vient d'être nommée chargée d'enseignement dans notre faculté, responsable de l'enseignement de droit des assurances sociales.

Parallèlement à sa carrière académique, M. Petitpierre exerce des mandats politiques importants au Parlement fédéral, comme conseiller national de 1979 à 1991, puis comme conseiller aux Etats de 1991 à 1995. Au Conseil des Etats, il préside la commission de la science, de l'éducation et de la culture. En 1990, il dirige avec son collègue René Rhinow le groupe de travail « Structures de direction de la Confédération », participant ainsi activement à la réflexion sur la réforme des institutions de notre pays. M. Petitpierre est un parlementaire respecté et influent. Il siège également à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

*

M. Petitpierre, c'est un honneur pour moi de participer à cette cérémonie du *dies academicus* lors de laquelle il vous sera remis dans quelques instants le titre de docteur en droit *honoris causa* de l'Université de Neuchâtel.

Vous faites partie de ces rares personnes qui allient le sens de l'Etat et de l'intérêt général, le respect des autres et la modestie, une parfaite intégrité, une sincère conscience sociale ainsi qu'un esprit ouvert et visionnaire.

Vous avez été de tous les combats qui honorent le juriste, que cela soit l'égalité des droits entre femmes et hommes, la refonte du droit matrimonial, le développement des énergies renouvelables, l'intégration européenne et bien sûr la réforme des institutions.

J'espère, cher M. Petitpierre, que vous ne m'en voudrez pas de conclure cette brève allocution en vous citant :

« Paul Valéry qui a le don de la lucidité a écrit : ce qui est simple est toujours faux ; ce qui ne l'est pas est inutilisable » (tiré de *Mauvaises pensées et autres*, Paris 1942).
Que cela ne nous empêche pas [et je vous cite] « de chercher infatigablement la voie entre ces deux échecs (l'erreur et l'inutilité) pour mettre en œuvre un droit praticable aussi juste que pourra l'être une création humaine » (Gilles Petitpierre, *Docendo discimus*, leçon d'adieu prononcée le 10 juin 2005, in : *Le législateur et le droit privé*, Colloque en l'honneur du professeur Gilles Petitpierre, Genève/Zurich/Bâle 2006, p. 237).

Laudatio de M. Roland Rust , Dr h.c. Dies Academicus 2010

Le titre de docteur *honoris causa* de notre université est attribué, ce jour, au Professeur Roland Rust de l'Université du Maryland aux Etats-Unis en témoignage de son exceptionnelle contribution au développement des sciences de la gestion et des sciences sociales. Nous souhaitons honorer en particulier le leadership intellectuel du Dr. Rust dans le champ des recherches sur les services, recherches qui ont elles-mêmes débouché sur la mise à jour, pour ne pas dire la réécriture, des manuels contemporains de gestion et de marketing. Par ailleurs, les avancées scientifiques du Professeur Rust ont notablement influencé la pratique de la gestion d'entreprise à travers le monde.

Nous remercions également Roland Rust pour sa collaboration sur de nombreux projets au cours de ces 15 dernières années avec l'Institut de l'entreprise de notre université.

Le travail académique du Professeur Rust est caractérisé par sa rigueur mathématique, combiné avec une large vision humaniste du management. Son travail a été continuellement dédié à l'évaluation critique des différentes théories des sciences de la gestion (parfois avancées sans fondements par les biens connus « gurus » du management), au travers d'études empiriques minutieuses, de modélisations statistiques et d'observations cliniques d'organisations commerciales et de consommateurs. Permettez-moi d'illustrer ce point au travers de deux exemples.

(i) Le Professeur Rust, et ses collègues, ont développé une méthode intitulée « retour sur la qualité » ou « Return On Quality » (ROQ) dans sa formulation anglaise, qui permet d'évaluer l'impact financier d'une amélioration de la qualité du service. Aujourd'hui, la méthode ROQ est largement utilisée par les entreprises les plus performantes. Cette popularité s'illustre d'ailleurs par une reproduction, en couverture du « Business Week », de la photo de l'ouvrage de Roland Rust sur le ROQ.

(ii) Le Dr. Rust a également fourni un apport considérable tant à la théorie qu'à la pratique de ce que les spécialistes marketing nomment, le capital client (« customer equity »). Il s'agit de l'évaluation de la valeur totale de la relation qu'entretient une entreprise avec son client. Les recherches menées par le Dr. Rust et son équipe ont montré que cela faisait financièrement sens, jusqu'à un certain point, et au-delà de ce que l'on pourrait penser à première vue, d'être correct et généreux avec les clients étant donné que ces derniers représentent un certain capital pour l'entreprise.

Le Professeur Rust, au cours de sa carrière, a maintenu des liens étroits avec l'Institut de l'entreprise de notre université. L'un de nos étudiants post-doctorant a travaillé pendant une année avec le Dr. Rust en Amérique du Nord et de nombreux autres chercheurs ont pu bénéficier de ses conseils et de son support. Roland Rust a, en l'occurrence, conduit un nombre important de cours et séminaires à Neuchâtel, qui ont fortement contribué au développement des recherches qui y étaient menées.

L'équipe de l'Institut de l'entreprise a, pendant de nombreuses années, collaboré en tant que membre du comité de rédaction du « Journal of Service Research », revue scientifique de référence spécialisée dans le marketing des services, fondée par le Dr. Rust, ainsi qu'en tant que relecteur régulier du « Journal of Marketing », dont le Dr. Rust continue d'être l'éditeur en chef.

Nous sommes heureux d'honorer, aujourd'hui, l'un des académiciens les plus influents, tant par la qualité de ses analyses scientifiques que par ses contributions innovantes, dans les domaines du marketing et de la science de gestion contemporaine.

Rachel Kolly d'Alba en quelques mots

Rachel Kolly d'Alba est une jeune virtuose romande, considérée comme l'une des violonistes suisses les plus douées de sa génération. Ses études de violon, d'orchestration et de composition lui ont permis de côtoyer de grands maîtres. Sa carrière de soliste - qui commence à l'âge de 12 ans - est déjà bien établie en Suisse, en Europe, en Amérique du Sud, aux Etats-Unis.

Rachel Kolly d'Alba commence le violon et le piano à l'âge de 5 ans. Elle obtient un diplôme d'enseignement à 15 ans au Conservatoire de Lausanne. Elle poursuit ses études dans la classe d'Igor Ozim à la Berner Musikhochschule. Par la suite, sa formation l'amène à Paris auprès du violoniste Jean-Jacques Kantorow. Elle se perfectionne avec Franco Gulli, Ivry Gitlis, Thomas Brandis, Boris Kushnir ainsi que Thomas Kakuska (Quatuor Alban Berg). Elle étudie également l'orchestration auprès du compositeur vaudois Jean Balissat et la composition avec le compositeur Michael Jarrell.

Kolly d'Alba fait ses débuts en soliste avec orchestre à 12 ans; elle se produit avec des orchestres tels que le Berner Symphonie-Orchester, l'Orchestra della Svizzera Italiana, la Philharmonie de Jena, l'Orchestre de Koniz, l'Orchestre de chambre de Berne, l'Orchestre National de Lituanie, le Bieler Kammerorchester, l'Orchestre de chambre de Toulouse, l'Orchestergesellschaft de Zürich, la Sinfonietta de Lausanne, l'Orchestre de chambre fribourgeois, l'Orchestre symphonique Bienne ou l'Orchestre de la Nouvelle Europe et travaille avec des chefs d'orchestres tels que Dmitri Kitayenko, Laurent Gendre, Pascal Rophé, Kaspar Zehnder, Jonathan Harisson, Jean-Jacques Kantorow, Urs Peter Schneider, Zolt Nagy, Hervé Klopfenstein ou Marc Kissoczy.

Considérée comme une des violonistes suisses les plus douées de sa génération, elle est invitée dans de très nombreux festivals internationaux réputés comme au Festival Menuhin à Gstaad, au Festival de Divonne, au Festival international de musique de chambre à Este, au Festival "Schleswig-Holstein", au Festival de Poitiers ou encore au Festival "Encuentros" et "Mozarteum" de Buenos Aires (au Teatro Colon) et "Sigall" au Chili, International festival of Flanders ainsi que les Murten classics et remporte de nombreuses récompenses internationales.

Plus en savoir plus : <http://www.racheldalba.com>